

COMITE DU JURA FFPJP

REUNION DU 6 JUIN 2009 A CHAMPAGNOLE

Présents :

Mmes Danièle BIANCHETTI et Corinne DURIF.

Mrs Michel BOURGEON, Daniel BUSSARD, Jean-Pierre CLEMENT, Patrick CROTET, Paulo DE BASTOS, Stéphane DURIF, Patrick GRUNEISEN, Philippe JARCELLAT, Jean-Marie MARAUX, Christian MONNOYEUR, Gilles OUTREY, Christian SALVI et Christian VALET.

Excusés :

Melle Emilie MARAUX.

Mrs Michel DEMOUGEOT, Antoine MARTINELLO, Michel PANCIN et Didier SECRETANT.

1 : Approbation du dernier compte-rendu du 16 janvier 2009.

Il est approuvé à l'unanimité.

2 : Bilan des championnats

Christian MONNOYEUR commence par évoquer les bonnes conditions climatiques, ajoute ensuite que les championnats se sont bien déroulés dans l'ensemble et qu'il n'a pas toujours été possible de contrôler les licences faute de lecteur. Jean-Pierre CLEMENT précise qu'il en reste trois en disponibilité. Le qualificatif triplete ligue fut décevant en nombre de participants. Il remercie Philippe JARCELLAT pour son travail en amont et suggère qu'un ordinateur circule sur tous les championnats.

Philippe JARCELLAT revient sur le tête-à-tête et propose que 4 personnes soient désignées : 3 + 1 annonceur.

Une proposition est faite : affichage 24 heures avant le tirage de la liste des équipes sur le site du Comité afin de permettre aux clubs une vérification de leurs engagés.

Paulo DE BASTOS souhaite une harmonisation sur les demandes de licences afin que sur tous les championnats du Jura, une seule règle soit appliquée : **une décision est prise : pas de demandes de licences car elles ont été validées au préalable par le responsable des championnats. Par contre, en cas de remplacement de joueur, il faut la présenter.**

Autre information concernant les duplicata :

Une attestation sera délivrée à un joueur pour une durée d'un mois et elle est effectuée par le président du Comité Départemental.

Michel BOURGEON souhaite vivement que des carrés d'honneur, dignes de ce nom, soient réalisés pour les championnats jeunes. Il ajoute qu'il a demandé à la ligue de Franche-Comté de supprimer les inscriptions à l'avance pour les championnats jeunes. Décision qui sera prise ultérieurement.

Délégations :

Triplete provençal : Didier SECRETANT.

Triplete juniors : Michel BOURGEON.

Triplete cadets : Franck GEILLON

Triplete minimes : James PROST-BOUCLE

3 : Commissions

A : Sportive

Pour les championnats non qualificatifs, il est proposé que 2 € sur les 4 € d'engagement par joueur soit attribué à une dotation. A revoir pour 2010.

Pour les qualificatifs Ligue sans phase finale, le forfait est diminué à 0,50 € au lieu de 1 €.

Pour les qualificatifs Ligue avec phase finale dans le CD 39, le forfait reste inchangé à 1 € si c'est le même club qui organise ces deux phases. Ces mesures entrent en vigueur dès 2009.

Stéphane DURIF propose ensuite le tirage de la Coupe de France qui donne :

Salins contre Poligny. Arbitre : VALET

Champvans contre Dampierre. Arbitre : OUTREY

Changement de date butoir : Ces deux matchs doivent se jouer **avant le 17 juillet.**

Les présidents sont contactés rapidement. Le premier club tiré reçoit.

Les matchs suivants se joueront **avant le 18 septembre** :

ABJ contre Champagnole. Arbitre :

Vainqueur Salins-Poligny contre Morez. Arbitre : GRUNEISEN.

Vainqueur Champvans-Dampierre contre Saint Claude. Arbitre : OUTREY.

B : Arbitrage

Christian VALET informe que Gilles OUTREY remplace Patrick PETETIN, hospitalisé, au championnat doublette vétérans.

Il souhaite une revalorisation des indemnités et des propositions seront étudiées en commission.

Concernant l'arbitrage jeunes, des choses sont là aussi à revoir ultérieurement.

4 : Questions diverses

A : relevé de décisions des mois de mars et mai : FFPJP

Jean-Marie MARAUX fait une lecture de ces relevés en insistant sur le prix des licences temporaires fixé par la Fédération : 10 € à partir de 2010. Il est évident qu'elle souhaite leur disparition en appliquant un tarif prohibitif. Concernant les mutations, là aussi le tarif augmente : 20 € dans le CD et 30 € hors CD.

La Fédération revient sur certains projets préjudiciables aux compétiteurs : en effet, le championnat de France tête-à-tête et doublette senior sont rétablis chaque année mais à deux dates séparées. Ainsi, le joueur remportant l'un des championnats pourra participer à l'autre.

Concernant les jeunes, création d'une catégorie benjamin avec modifications des âges pour chaque catégorie. De plus, à partir de 2010, les délégués jeunes sur les championnats de France seront obligatoirement des éducateurs diplômés puisqu'ils devront déposer leur carte au moment des prises de sacoches.

B : lettre de Mr Bigueur

Après exposé des faits et lecture de ladite lettre, les membres se prononcent de la manière suivante :

- Pour : 1
- Contre : 12
- Abstention : 2

Le secrétaire général est chargé de lui transmettre un courrier.

C : courrier d'Antoine MARTINELLO

- Deux équipes de l'ABJ dans la même poule à la phase finale du doublette mixte à Belfort. Le Président précise qu'il l'a mentionné à la dernière réunion de la Ligue afin que cela ne se renouvelle pas.
- Championnat de France doublette féminin : indemnités de déplacement pour les deux équipes de l'ABJ. Il est décidé de leur accorder une indemnité de 30 € par joueuse pour celles qui ne sont pas logées, conformément à une décision prise par la Ligue. **Cette disposition s'applique logiquement à l'équipe de la Gouriboule (Châtelneuf).**

D : photos championnats de France

Paulo DE BASTOS rappelle que chaque délégué doit lui transmettre une photo de leur déplacement en soulignant que cela est budgétisé.

E : championnats de France triplete provençal et triplete mixte Jura

Il ne sera pas possible pour les joueurs se déplaçant sur l'épreuve nationale de s'inscrire au championnat départemental, conformément au texte de la Fédération qui stipule qu'il ne peut y avoir double engagement sur un même week-end.

F : championnat inter-entreprise Ligue à 6

Il aura lieu le 20 juin 2009 à 14h30 à Marnay (CD70), il opposera l'équipe Peugeot de Vesoul à Bel de Dole.

G : Remarques de Michel PANCIN

Corinne DURIF fait part des observations de celui-ci sur le championnat tête-à-tête : deux joueurs ont eu un comportement et des propos inacceptables (Z. M'HAMDI et M. PONTAROLLO). Cependant il est remarqué qu'aucun rapport n'a été transmis.

H : coupe Franco Suisse

Elle doit avoir lieu en 2010 dans le Jura. A suivre....

La séance est levée à 11h15.

Le secrétaire général
Paulo DE BASTOS

le Président du Comité
Jean-Marie MARAUX